

Contribution à la partie « ESS et politique » des XIèmes rencontres du RIUESS le 3 et 4 juin à Luxembourg.

L'association d'aujourd'hui, un modèle d'entreprise pour demain ?

Si l'ESS a une vocation d'être un concept viable auprès de l'économie publique et de l'économie privée (Laville, 2005) et que nous nous accordons sur un constat généralement admis que l'économie solidaire existe aujourd'hui plus de par sa pratique que de par ses représentations scientifiques, alors il paraît nécessaire de construire un corpus théorique en partant des expériences pratiques actuelles et dont l'association se présente comme une pierre angulaire.

Une évaluation de l'évolution moderne des projets d'économie solidaire concrets réalisés dans son cadre de réflexion propre devra s'intéresser à l'historique et à l'épistémologie de la tradition de l'associationnisme du 19^{ème} siècle comme elle se doit également de produire une grille de lecture pour considérer un certain renouveau de l'association à partir des événements autour de mai 68.

Dans une telle approche il est évident que si l'action économique d'une association-entreprise est ici la première visée, il faudra certainement tenir compte des aspects politiques et sociaux qui cadrent et influencent sur le devenir de ce « nouvel acteur de l'entreprendre autrement ».

L'associationnisme historique est avant tout porteur d'idéaux politiques liés à la lutte des ouvriers pour la reconnaissance de leurs apports à la prospérité et la mise en œuvre de réformes sociales légitimes dans le contexte de l'industrialisation galopante. Ceci s'opérant sur un fond d'héritage des idées de la révolution de 1789 par rapport auxquelles les associationnistes ajoutent l'idée qu'on ne peut pas être « souverain dans la cité et serf dans l'industrie ». L'association, à cette époque est une forme d'organisation sociétale qui se construit dans l'espace public et gagne ainsi sa portée politique et son caractère de mouvement de transformation sociale (Chanial, 2008). Elle essaye de se défendre contre un phénomène nouvellement apparu et non maîtrisable démocratiquement, qui est la grosse industrie, laquelle est logiquement productrice de nouvelles conditions de vie des travailleurs et aussi d'inégalités sociales.

Pour les associationnistes, il s'agit donc dans un premier temps de remplacer un modèle d'organisation de production capitaliste et non-démocratique, en l'occurrence l'entreprise capitaliste, par un modèle de production, porteur de valeurs démocratiques et égalitaires, l'association (Chanial, 2008).

Il faut aussi voir que durant cette période du 19^{ème} siècle et avec les événements de 1848 (la Commission du Luxembourg ; commission de Gouvernement pour les travailleurs) l'association en tant qu'idéaltype d'opérateur économique où règne démocratie et équité, mûre vers une idée de modèle universel d'organisation de la société : la république des associations. Dans une logique de séparation des

pouvoirs, cette manière de procéder provoque les dangers qui sont inhérents à toute idéologie voulant embrasser de manière trop exhaustive et exclusive l'organisation des sociétés.

Au lieu d'agir dans un premier temps pour mettre en place un organisme, l'association-entreprise comme contrepoids à l'entreprise capitaliste, les protagonistes de ces idées ont voulu en faire un instrument de la démocratisation de l'Etat et ont mis, avec cette démarche, le projet initial en péril. En effet, en menant au bout la réflexion d'une République ou d'un Etat-Nation des associations, cette démarche permet d'entrevoir la menace d'une organisation des sociétés à travers la satisfaction d'innombrables intérêts particuliers de groupements associatifs.

Ces conceptions émanent notamment des travaux des socialistes utopistes tels Proudhon, Fourier, Saint Simon et d'autres. Elles se heurtent toutefois à une évolution de plus en plus accélérée de l'industrialisation, de l'émergence d'entreprises de plus en plus importantes, d'une concentration du capital qui va de pair et, en ce qui concerne la population des travailleurs, d'une division des tâches au niveau de l'exécution du travail qui devient de plus en plus spécialisée. Ces nouvelles formes d'exécution de tâches sont d'abord mises en place aux États-Unis en s'appuyant sur les réflexions de Taylor sur la rationalisation du processus productif et poursuivies par Ford qui l'étend pour en faire un modèle de société qui doit permettre dans un premier lieu une liquidation « assurée » de la production de ses usines en produisant de moins en moins cher et en permettant, à ses ouvriers, à travers un salaire « calculé », d'être assez solvable pour pouvoir acheter cette production. Cette manière de faire n'avait en rien un caractère humaniste, mais annonce de plein fouet l'émergence du capitalisme moderne qui par ces modes de production rationalisés s'ouvre les portes pour s'approprier une domination de plus en plus importante.

Cet état des choses laisse entrevoir que quoique des conceptions théoriques pour une organisation plus humaine des sociétés soit existante et quoique des expériences antérieures quant aux formes d'entreprises, en commençant avec les expériences des pionniers de Rochdale cent ans plus tôt, soient réellement opérationnels, il s'avère important de voir le champs de tension qui existe entre ce qui est sociologiquement expliqué à travers les notions de communauté organique et de société mécanique (Tönnies, Simmel).

En faisant la part des choses l'on peut considérer que le mouvement associationniste promeut ici plutôt une société à visage humain en avançant les valeurs démocratiques et en favorisant les expériences d'entreprises autogestionnaires en se ralliant ainsi à une idée de société composée de communautés organiques.

De l'autre côté s'annonce avec le taylorisme, dont les conceptions concernent avant tout l'organisation interne de l'entreprise et dans sa foulée le fordisme, qui en fait prolonge la « chaîne de production » hors de l'entreprise en créant ainsi une production de consommateurs, une vision d'une société qui s'appuie fortement sur l'avancement technologique et la satisfaction des envies de tous à travers la production de masse. Ainsi la division du travail, et dont font constat les travaux de Durkheim, qui à l'inverse des descriptions de Tönnies considère la société comme

fonctionnant de manière organique, peut ainsi suggérer une possible organisation des « sociétés mécaniques » à « visage humain ».

Toutefois, force est de constater que l'évolution des sociétés se construit dès lors sur les mécanismes de la production de masse et de la consommation de masse et dispose pour cela d'entités productives adaptés. Ces entreprises, réduisent généralement, d'un côté, la force de travail humaine à une simple force d'exécution d'apports standardisés, dont Marx en avait déjà fait la description, et de l'autre ces entreprises ont le défaut que, pour pouvoir survivre, elles doivent tenir compte du caractère exponentiel de la notion de la « masse », cela aussi bien en termes de production qu'en termes de consommation.

Si mathématiquement une telle progression est théoriquement possible, il apparaît qu'une telle entreprise combattrait forcément, et dans une logique de concurrence, toutes les autres entités productives et se fera une place de monopoliste, ce qui est inhérent à la logique de fonctionnement du système capitaliste. C'est ainsi qu'on peut avancer que le système capitaliste s'appose sur un fonctionnement mécanique d'outils que sont les entreprises et dont la finalité logique est le monopole. La démarche capitaliste est donc profondément totalitaire.

Le consommateur de cette production de masse toutefois n'en gagnera en finalité rien dans ce système trompeur en sachant que les systèmes de rationalisation au niveau de la force de travail, dont ont besoins de tels mastodontes, laisseront de facto de plus en plus d'acheteurs potentiels sur la touche. Si cette mécanique compte dans un premier temps pour les lieux d'implantation de ces entreprises avec une influence sur l'économie régionale voir nationale, elle produira au fil du temps, avec la globalisation économique, ces effets partout dans le monde. L'agissement de ces entreprises ne concernera donc plus seulement les forces de travail et les consommateurs, mais également, dans une logique géopolitique, influencera sur le destin d'autres pays, dont pour la plupart des pays « sous-développés » par rapport aux normes économiques imposées.

Nous faisons le constat ici que s'il y a production de masse, dans le sens de l'objet, il s'installe forcément l'obligation de la consommation de masse, encore dans le sens de l'objet, mais qu'il s'y rajoute un troisième facteur et qui concerne non plus l'objet, mais le genre humain et qui est de l'ordre de l'organisation de l'homme en tant que masse humaine par rapport à la masse des objets disponibles. C'est une question politique qui engendre une démarche de standardisation du comportement des hommes et que nous verrons plus loin comme devenant une intervention sur ce que nous identifierons comme faisant partie des biens communs et qui est la « propriété sociale ».

Avec cette évolution d'une société mécanique dont la démarche de développement est construite sur le système capitaliste, nous constatons que l'idée de l'association comme acteur entrepreneurial et économique disparaît de façon idéologique d'abord et pour ce qui a été des rares expériences réelles, comme la mise en place des phalanstères, par exemple, il n'y a plus de suite qui s'installe par rapport à cette vision de l'entrepreneuriat construite sur une communauté organique.

En réalité, ce qui n'a plus lieu, c'est l'association en tant que lieu et mécanisme de production autonome et en tant qu'outil autogestionnaire d'intervention et de réglage influençant par son action même sur le devenir de la démarche démocratique, politique et économique. Mais l'idée de l'association à cette époque du début du XXIème siècle n'est toutefois pas morte. C'est que ses propriétés idéologiques et structurelles changent, et changent en s'accordant à se résigner à un certain « réalisme », qui n'est autre chose que l'acceptation du système capitaliste moderne qui est en train d'émerger.

L'Etat, en ces temps, est déjà, comme aujourd'hui encore une fois, confronté à la problématique des biens publics ou plus explicitement à la question des biens communs, si l'on considère que les biens communs sont une référence universel et organique par rapport à une organisation de gérance construite sur les valeurs démocratiques et institutions à travers la démocratie représentative et définissant ainsi la notion des biens publics. Nous citerons ici l'exemple des luttes ouvrières dans les secteurs des chemins de fer ou dans les mines, posant ainsi la question de la propriété et de la propriété privée, notamment. Si certaines entreprises ou groupes d'entreprises privées déficitaires sont reprises à ce moment par l'Etat, nous quittons l'univers des socialistes utopistes pour nous arranger avec une conception qui est plutôt celle d'un socialisme étatique.

Outre la discussion sur les propriétés privées et la propriété commune (biens communs) dans le sens d'objets et qui concerne en premier lieu tous les éléments matériels comme les dispositifs de production et les ressources naturelles, il est utile de mettre en relation cette discussion avec une discussion parallèle et qui dans une pensée jaurésienne devient ici la « propriété sociale ». La propriété sociale est définie dans ce contexte et par référence à Jaures « comme un idéal noble d'une société où le travail sera souverain, où il y aura ni exploitation ni oppression, où les efforts de tous sont librement harmonisés, où la propriété social sera la base et la garantie des développements individuels ». Cette interprétation jaurésienne de la propriété sociale nous renvoi bien aux idées d'aujourd'hui qui demandent que « l'homme soit remis au centre de toute activité économique », approches qui dans les deux cas, si elles concernent la production économique aussi bien que la production d'une nouvelle éthique de la vie communautaire négligent beaucoup trop la notion du collectif, donc de l'obligation de s'associer pour pouvoir se développer en tant qu'individu et en tant que groupe.

Dans la logique de ce développement il apparaît par conséquent que la propriété sociale ne saurais trouver ses repères dans une construction exclusivement « mécanique », mais demandera plutôt de se référer à un environnement permettant un déploiement « organique ».

Force est de constater que nous suivons en ces temps un net avancement des systèmes capitalistes et que l'association aussi, mute d'un organisme « organique » vers un organisme « mécanique » et ceci en tant que sous-système de réparation des imperfections du système dominant, qu'est le capitalisme. On passe d'initiatives de changement et de transformation sociales d'en bas vers des institutions à caractère sociale complémentaire qui s'installent pour contrecarrer les dégâts programmés et qui atteignent dans la foulée de cette évolution l'homme et donc les biens sociaux, ce qui veut dire dans le jargon économique et mécanique : le salarié

ou l'ouvrier et sa fonction. Ce nouveau jeu d'ensemble qui s'installe et qui dégage les nouvelles grosses associations sociales et mécaniques, comprend aussi bien le mouvement syndical, que les mesures sociales importantes qui sont d'abord mises en œuvre en Prusse, c'est à dire, les assurances maladies, accidents et vieillesse. Leur action n'est plus, ni innocente, ni adaptée, par rapport à un développement démocratique recherché, mais leur action est directement liée à un état des choses autour duquel il s'articule. Cet état des choses est le système capitaliste et il fait autorité. Ce nouveau jeu d'ensemble annonce également ce que nous connaissons plus tard en tant qu'Etat social et puis en tant qu'Etat providence.

Par conséquent ni l'Etat social, ni l'Etat providence peuvent être des conquêtes sociales au sens propres du terme, mais se sont plutôt et avant tout des conquêtes capitalistiques lui assurant sa survie. Et ainsi, ce n'est ni l'Etat social, ni l'Etat providence, ni l'Etat démocratique qui sont les « gérants » des biens communs, ni des biens sociaux, en posant que pour pouvoir avoir cette capacité, l'Etat devrait dans un premier temps devenir démocratiquement décideurs sur leur vocation et ainsi en faire d'abord des biens publics.

Le Léviathan, d'après Hobbes (.. là où il n'existe aucune puissance commune, il n'y a pas de loi ; là où il n'y a pas de loi, rien n'est injuste..), n'est donc plus le système étatique (imparfait), mais bien le système capitaliste comme institution quasi hors la loi, en considérant que cette institution n'est pas légitime et démocratiquement installée, mais que ses règles et ses conventions façonnent toutefois les sociétés.

Nous essayons donc ici de partir de trois notions différentes qui sont l'objet d'une tractation entre ce que Simmel aura appelé un champ de tension conflictuel dual. Ici, d'un côté, l'idée de la propriété privée favorisant la concurrence et donc le système capitaliste et de l'autre, la propriété commune, dans le sens des biens communs, favorisant l'idée de la solidarité et du partage et qui se déclinent en tant que champs de tension dans les trois niveaux qui sont les biens communs, les biens publics et les biens sociaux.

Pour illustrer cette conception et en considérant premièrement la notion des biens communs, la question de la tension se pose très largement à travers la représentation de la rareté. D'un côté, les ressources abondantes sont donc pour le système capitaliste, non maîtrisé démocratiquement, moins intéressantes aussi longtemps qu'ils ne sont pas rares. On est ici d'abord dans la description des ressources en tant qu'objets abondants et disponibles à une utilisation telle quelle (l'air, l'eau, etc.) et ensuite, des ressources sujets à une transformation et dont le contrôle sur le processus de cette transformation des objets permet l'organisation préméditée de la rareté. Nous constatons aujourd'hui que même l'air et l'eau deviennent des objets rares et font de plus en plus partie de la propriété privée. De l'autre côté, l'approche démocratique et communautaire se place plutôt dans un schéma d'un traitement responsable et de partage des ressources et de la consommation responsable en les considérant comme propriété commune. Le champ de tension se situe dès lors au niveau de l'utilisation partagée des ressources et s'organise dès lors entre la notion de la rareté et de l'absence d'un système d'ordre démocratique, soit-il construit sur la démocratie représentative.

Deuxièmement, en ce qui concerne la notion des biens publics nous pouvons avancer la primauté des effets produits par les choix négociés dans un système politique donné en considérant d'un côté la question de la propriété privée et de l'autre la question d'une répartition équitable des ressources en général. A cette époque, nous nous trouvons face à deux visions politiques extrêmes possibles où ce choix politique peut autoriser un système qui se développe sur la base donnant la primauté au droit à la propriété privée et qui favorise ainsi la loi du plus fort, le système capitaliste en l'occurrence. L'autre vision est celle de l'appropriation collective des ressources et des moyens de transformation et qui, à travers l'expérience réelle du communisme qui s'installe, progresse vers un système administratif centralisé et puis autoritaire et verra également ces limites en ce qui concerne la participation démocratique des hommes. Dans les deux cas nous nous trouvons dans des systèmes mécaniques montrant leurs incapacités à gérer un monde dont le caractère serait plutôt de l'ordre organique. Il est à rappeler que les deux systèmes ont une attitude négative par rapport à une organisation associative sur les plans aussi bien politiques, qu'économiques et mettent in fine à jour une attitude totalitaire en s'opposant radicalement à des démarches d'organisation plurielles des sociétés dont les développements peuvent avoir des trajectoires diversifiées. Donc d'être d'un ordre organique basée sur une utilisation, une production et une consommation de ressources communes selon les besoins identifiés par les communautés respectives. Le champ de tension se manifeste ici au niveau de l'organisation politique et dans ce cas entre les notions de système totalitaire et de système de démocratie participative.

Troisièmement, en ce qui concerne les biens sociaux nous constatons que les deux systèmes dominants, c'est à dire le capitalisme et le communisme, considèrent tout les deux les hommes d'abord comme des éléments intéressants dans le sens de leur force de travail ainsi que de leur force de consommation qui peut être utilisé et est nécessaire au soutien du système respectif. Les hommes deviennent donc une « propriété privée » du système et perdent ainsi leur propriété sociale. Le vecteur de l'expression politique des hommes par rapport à cet état des choses devient ainsi une voie qui ne permet plus d'influencer sur un quelconque changement social en considérant que l'action politique a adopté les mécanismes d'un système de production de masse et de consommation de masse, également au niveau des idées (pour les masses), soit-il libérales ou soit-il communistes. L'action politique est devenu la représentation d'une possible gérance de la masse humaine et non plus l'ouverture à l'expression individuel ou collectif. Habermas insiste dans ce contexte sur l'importance qui doit être attribuer à ce qu'il appelle la société civile et des vecteurs d'expression qu'elle doit s'ouvrir pour contrecarrer les effets produits par le jeu d'ensemble entre politique et économie. Le champ de tension apparaît dans ce troisième cas comme conflit entre l'expression créative individuelle et collective et la standardisation comportementale des masses.

Ces constatations sont aussi articulées et renforcées par Honneth si l'on considère ses réflexions concernant la lutte pour la reconnaissance et qui démontrent que la transformation sociale passe par les luttes sociales pour une reconnaissance des ambitions des individus ou des collectifs. Toutefois il faut retenir qu'avec le développement de ce qui précède il devient évident que cette lutte n'a pas lieu dans un schéma démocratique, parce qu'elle oppose les populations, non pas uniquement à l'Etat, mais elle les oppose en premier lieu au système capitaliste, système qui fait

autorité dans l'organisation économique générale. L'Etat reprend tout au plus un rôle d'arbitre. Ainsi il apparaît également que tant que l'Etat comme institution de la démocratie représentative ne sera pas capable de s'approprier l'autorité sur les biens publics en les rendant aux populations pour les avoir transformés en biens communs, aussi longtemps la question de la propriété sociale ne peut se négocier sur un terrain démocratique, faute de parties concernées pouvant agir sur une base démocratique et pouvant ainsi s'appuyer sur une reconnaissance mutuelle. Le système économique capitaliste de par son réglage axé prioritairement sur la concurrence exclue d'office toute formes de négociations sur le partage concernant l'utilisation de l'appareil productif et la consommation des ressources naturelles et ne saurait « reconnaître » ou valider une approche économique construite sur des valeurs solidaires et pouvant s'exprimer à travers un développement organique de la production et de la consommation construite sur des principes solidaires et confectionné par des acteurs qui s'organisent dans des associations ou des mutuelles. Par conséquent, dans des entreprises ne recherchant pas le profit dans le sens du bénéfice financier et du pouvoir, mais bien au niveau de la production bénéfique aux aspirations généralement reconnues comme légitimement voulues par les communautés.

Mais comme ces aspirations communautaires sont fortement liées à des soubassements solides en termes de démocratie politique et de démocratie économique, l'association en tant que modèle d'entreprise de production « reconnu » ne pourra s'imposer. La situation économique générale allant toutefois en se dégradant fait pourtant subsister l'idée de s'associer pour pouvoir survivre, même si elle prend un caractère clandestin et politisé. Nous parlerions aujourd'hui plutôt d'un mouvement de la société civile qui s'exprime à travers des conceptions liées à la notion du « self-help » ou encore, de façon plus structuré, aux projections qui concernent les « grass-roots initiatives ». Nous verrons également que la survie de l'association et le besoin des hommes de s'associer sera fortement liée aux activités culturelles qui y seront déployées au fil du temps et qui représenteront la base fertile d'un renouveau de l'association productive à partir des événements de 68.

En étendant la discussion sur la production communautaire brièvement à l'importance que commencent à prendre les questions concernant les droits d'auteurs et en conséquence les brevets, qui sont des représentations à l'opposé des biens communs, il importe de voir que les discussions menées à ce sujet au XIXième siècle appellent plutôt à considérer que « les idées sont de libre parcours » (Renouard) et que, si on doit reconnaître le droit d'auteur, y compris moral, on ne peut parler de propriété des idées. Il est intéressant également de voir qu'au XVIIIième siècle Benjamin Franklin avait attribuer toutes ses inventions au domaine public, en déclarant que « .. de même que nous profitons des avantages que nous apportent les interventions d'autres, nous devrions être heureux d'avoir l'opportunité de servir les autres au moyen de nos propres inventions, et nous devrions faire cela gratuitement et avec générosité.. ». En mettant en avant que seul la concurrence peut entretenir une influence positive sur l'activité créative, nous pouvons voir que les inventions en tant qu'éléments de la propriété privé ne servent pas forcément les intérêts communs, mais s'installent comme outils pouvant garantir l'autorité dans un système économique en place et en l'occurrence, l'autorité des tenants des moyens de production. Encore une fois la sphère de l'action politique se rallie à cette vue des choses en acceptant l'idée de la concurrence comme moteur unique et celle du non-

partage des idées et des inventions, pour en faire des outils de stratégie pour sa propre légitimité, dans le sens également de l'autorité, voir de son expansion en considérant les enjeux géopolitique.

Un bon exemple pour illustrer ces propos, est la question de l'énergie. Elle nous renvoie aussi bien à des considérations de production, de consommation, qu'à des considérations de répartition et en corollaire à des considérations respectives qui concernent les systèmes économiques, politiques et sociaux. En considérant les réflexions que fait Illich par rapport à la question de la consommation de l'énergie en mettant en exergue la façon irresponsable avec laquelle les sociétés « mécaniques » consomment l'énergie, il insiste que : « Si une société se prononce pour une forte consommation d'énergie, alors elle sera obligatoirement dominée dans sa structure par la technocratie et, sous l'étiquette capitaliste ou socialiste, cela deviendra pareillement intolérable ».

Illich poursuit dans cette même logique en nous mettant en garde que ce n'est pas en premier lieu une question de la nature des énergies que nous utilisons, qui met en péril nos sociétés, mais que se sont bien les modes de consommation qui sont prépondérants pour garantir leurs survies et que dans cette même réflexion, « il sera important de ne pas nous laisser aveugler par des considérations écologiques » parce que « nous tendrons à négliger toute limitation énergétique socialement motivée ».

Ces descriptions d'Illich comptent également en les mettant dans l'environnement structurel géopolitique mentionnée, puisqu'il affirme dans le même contexte qu' : « il voudrait avancer la raison de ce que plus d'énergie consommée demande plus de domination sur autrui ». Si nous attribuons ces considérations dans un contexte politique à la domination des pays riches envers des pays pauvres, nous voudrions l'étendre ici également à un contexte économique en l'appliquant à la domination des grandes entreprises sur les possibilités de développement de petites entités de production diversifiées (associationniste) dans leurs objectifs, de même qu'à un contexte social où la loi du plus fort est installée à travers une concurrence reposant sur des possibilités de consommation maximisées entre individus.

A cette époque et sur une toile de fonds qui reprend les aspects géopolitiques de domination, nous observerons que les tendances à une forte autorité politique ainsi qu'économique ne font qu'accentuer le risque de conflits mondiaux qui sont en train de s'annoncer. Donc durant les périodes de guerres mondiales et de l'entre des deux guerres, nous constatons que l'associationnisme, en tant qu'élément de création, de développement ainsi que comme lieu de production ne joue plus un rôle signifiant, voir même un rôle dérisoire. Seul l'idée de s'associer est acceptée dans un sens servant les politiques politique et économique à tendance totalitaire, dans un sens de propagande. Par contre l'idée de s'associer dans un but de la transformation sociale persiste évidemment dans les mouvements contestataires aux régimes fascistes naissants, mais les mouvements opèrent alors dans la clandestinité.

Le capitalisme et plus précisément la variante fordiste, portant en son sein une logique de la domination, est donc aussi l'élément porteur de la logique autoritaire et guerrière durant cette époque, qui dans une telle logique peut être décrite comme un

propulseur de la production et de la consommation de masse et le fordisme survie ainsi en tant que modèle de développement économique.

En ce sens l'après guerre est constituée d'une période de développement économique et d'une évolution de la société qui est construite d'abord sur le mécanisme de la méthode fordienne du traitement de la question économique à travers la considération du facteur de la création et de la rétribution en fonction de la notion de la masse et ensuite sur l'affirmation des acquis concernant les systèmes de protection sociales issues notamment des luttes ouvrières du début du siècle.

Ce système, le post-fordisme, qui s'installe après la deuxième guerre mondiale et qui perdure jusqu'au milieu des années soixante-dix est appelé communément les « trente glorieuses ».

Et en effet, pour ce qui concerne les pays développés en général ce modèle de développement arrive à satisfaire un soi-disant bien-être de la société en général, mais qui est avant tout construit sur un sentiment de satisfaction qui est de l'ordre d'un bonheur matérielle. Toutefois il a comme contre - effet et corollaire la production d'un haut degré d'insatisfaction « spirituel ». C'est ainsi aussi que durant cette période où nul ne met en doute la prospérité qui est attribuée au système économique en soi et à l'avancement technologique qui va de pair et qui laisse entrevoir des possibilités inouïes de perpétuer de manière ascendante cette évolution gratifiante pour tous, l'association en tant que lieu de production alternatif et pouvant donner du sens à une production n'est prise en considération. Son existence, par contre, prend de l'importance au niveau des défaillances du système politico- économique c'est à dire dans l'univers des besoins spirituels des populations et où elle se fait une place dans tout ce qui est des domaines de l'activité culturelle, mais des cultes également.

L'idée de s'associer prend dans ce contexte donc deux visages. D'un côté, le mouvement annonce de par sa démarche une attitude reprenant les fonds des pensées libertaires en ouvrant à travers l'activité culturelle les dimensions qui doivent questionner l'autorité, mise en place par un système politique et économique certes prospère mais agissant en fonction d'une imposition d'une standardisation de la participation à l'évolution générale et ne laissant ainsi guère une place à des moments de réflexions plutôt spirituelles.

D'un autre côté, ce manque de spiritualité fait plutôt l'affaire d'autres mouvements associationnistes et qui sont des domaines des cultes et forment en quelque sorte un contrepoids aux associations à caractère libertaire en essayant de fournir ce replis spirituel en accentuant le sentiment de soumission autoritaire par une autorité accrue. Les explications de Weber à ce sujet et qui concerne l'influence du protestantisme sur l'évolution du capitalisme nous indiquent que ce schéma de lecture sur l'autorité qui peut guérir le supplice de l'autorité subie pour lui donner un sens nouveau et positif, se laisse retracer dans l'histoire humaine.

Dans les deux cas de figure ici décrit comme étant sur le fond des mouvements contestataires, il est à noter que ni l'une des approches, ni l'autre met spécialement en question le système économique capitaliste dans le sens qu'il essayerai de construire à travers le fait de pouvoir s'associer des alternatives au modes de

production et de distribution. Le mouvement du Pop-Art en étant un exemple flagrant dans le sens de sa compréhension ambiguë qu'il installe en critiquant justement la consommation de masse par la production de masse en termes d'objets artistiques et culturelles, mais dont les formes de commercialisation de ses œuvres et artistes profitent pleinement du système fordiste dont il font la critique.

En considérant ce développement de l'histoire de l'associationnisme dans son rôle culturel et entrepreneurial, il est proposé ici qu'aujourd'hui, l'association, pour avoir un impact sur le devenir de nos sociétés en tant qu'instrument politique et d'opérateur économique, devrait permettre de s'attaquer prioritairement à la question de la démocratisation de l'économie et notamment à la démocratisation des organismes de production qui constituent le paysage économique, les entreprises.

Premièrement, en considérant l'organisation économique actuelle avec la prédominance des idéaux néolibéraux, l'idée discutée dans un assez large consentement concernant la conception d'une économie solidaire repose sur la notion d'une économie plurielle (Laville, 2005), qui reprend grosso modo l'idée introductive d'un espace économique ayant ces propres logiques de procédés, mais sans agir dans un univers à part et étanche, entre économie publique et économie privée.

Deuxièmement, en considérant l'environnement politique actuel, l'économie solidaire reste certes un projet économique mais reste aussi fortement porteuse de ses ambitions politiques en termes de démocratie (Dacheux, 2007). Pour comprendre son actualité aujourd'hui, l'histoire récente, nous l'avons dit, renseigne sur une période d'après-guerre de croissance économique sans précédent, les trente glorieuses, suivie d'un moment de mise en question fondamentale des modes de fonctionnement et d'organisation dans nos sociétés, qui est mai 68.

La révolution de mai 68, outre sa contestation par rapport aux comportements moraux et à la pesante omniprésence d'une « autorité » s'opposant à toute démarche de créativité, mettait notamment en avant sa critique du fordisme dans le modèle socio-économique (production et consommation de masse) de la société en général et de l'entreprise en particulier.

Ce moment charnière dans l'évolution de nos sociétés modernes mène à deux processus organisationnels majeurs qui vont s'enclencher par la suite.

D'abord il y a une action de récupération subtile par l'establishment politique et économique des revendications émises en intégrant ces éléments de contestation dans les systèmes socioéconomiques existants, ce qui aura comme conséquence de les renforcer. Ceci s'exprime notamment dans la mise en cause des systèmes hiérarchiques au niveau des entreprises ou les systèmes d'autorité des notabilités dans l'organisation politique et démocratique.

Ensuite il y a lieu de prendre acte de la survie de mouvements contestataires qui, d'un côté s'expriment à travers un vecteur qui relève plutôt de la démarche culturelle (modes de vie alternatifs) et créative (l'expression artistique) et, de l'autre côté, par un courant politique qui se revendique de l'écologie.

Pour ce qui est donc de la question politique et des courants politique, le mouvement des écologistes s'organise dans nombre de pays en Europe dans les partis politique des « verts ».

Dans ce parti politique on compte au début aussi bien les représentants des deux courants qui sont les culturels-crétatifs et les écologistes-politiques (sans parler des environnementalistes). Toutefois cette constellation ne va pas perdurer, dans le sens où d'un côté s'ouvre assez vite un clivage important entre ceux qui se réclameront d'une approche fondamentale de contestation continue et de l'autre ceux qui voudront plutôt accéder au pouvoir politique et négocier l'acceptation de programmes écologiques. L'exemple de l'expérience allemande est peut-être ici la plus parlante et évidente en considérant la cassure du parti entre « Fundis » et « Realos » au début des années 90.

Et effectivement à cette époque, les « Verts » en Allemagne ont réussi à accéder au Gouvernement à deux reprises (entre 1998-2005 coalition socialistes-verts). La social-démocratie allemande et européenne, n'étant déjà plus une alternative ni un contrepoids par rapport au libéralisme de marché, il s'en est suivi que les orientations politiques générales n'ont pas trop changé pour autant et que la question de la récupération, cette fois-ci politique, s'est reposée à nouveau à ce moment là.

L'écologie est, avec le mouvement politique écologique, certes entrée dans le discours politique habituel mais malgré les origines contestataires et libertaires du mouvement, il faut constater d'un autre côté qu'il a en fait pris des formes qui reviennent à un ordre autoritaire, objet majeur de la contestation originaire.

En effet, aujourd'hui l'écologie, ainsi que d'autres arrangements de la vie en communauté, s'impose plus par des interdits que par des approches créatives ou alternatives. Ainsi, les institutions continuent à travailler dans une logique post-fordiste, c'est à dire dans un schéma basé sur les systèmes de gouvernance structurée favorisant ce qu'on appelle dans la théorie fordiste le « compromis institutionnalisé ». Donc des compromis favorisant expressément les développements possibles à l'intérieur du système institutionnel dans lequel l'on agit. Déjà dans les années 70 Gorz avait remarqué « que la lutte écologique n'est pas une fin en soi, c'est une étape » et « qu'elle peut créer des difficultés au capitalisme et l'obliger à changer ; mais quand, après avoir longtemps résister par la force et la ruse, il cédera finalement parce que l'impasse écologique sera devenue inéluctable, il intégrera cette contrainte comme il a intégré toutes les autres ».

Dès lors, nous devons constater aujourd'hui que, d'un côté le modèle politique écologiste a abdiqué sur la question de la transformation sociale par la créativité. Il se construit essentiellement sur cette nouvelle autorité écologique, dont la propagation des idées de la « green economy » et des « green-jobs », qui restent moulées dans le système économique actuel, en est l'exemple le plus voyant. De l'autre côté nous constatons que l'approche culturelle-crétative n'a apparemment de chance d'exister que si elle reste un mouvement marginalisé. Nous pouvons alors entrevoir, en considérant ces deux antipodes dans un même mouvement, lequel à la base était réuni sous le sigle politique de l' « alternative », l'apparition d'un champs de tension qui peut nous renseigner sur l'émergence d'une volonté d'action socio-

économique intégrée et innovante que sont les nouveaux concepts d'économie solidaire.

C'est ainsi aussi que nous voyons qu'à partir des années 80 naît se mouvement d'autodéfense, l'économie solidaire, sur fonds de crise économique et lequel dans un esprit du « self-help » organise les individus à travers des collectifs, qui sont pour la grande part des associations, pour se défendre en premier lieu contre le fléau du chômage de masse qui commence à s'installer de manière durable.

L'une des considérations majeures pour permettre l'émergence de cette idée de faire de l'économie autrement était justement de se donner la possibilité d'« entreprendre autrement » et, en s'appuyant sur la notion d'espace public (associationniste) et en prenant en compte ainsi les ambitions de la société civile créative, l'association, en tant qu'entreprise innovante et alternative, pouvant apparaître alors comme l'instrument et le levier le plus adapté.

L'enjeu pour faire de l'économie autrement est donc aujourd'hui avant tout de trouver une alternative, non plus par rapport à un libéralisme déchaîné ou à une écologie politisée, tous les deux agissants sous une autorité dogmatique, mais bien par rapport à la notion de l'autorité même qu'ils représentent et qui empêche toute action créative et démocratique.

Pour Gorz il s'agit de voir : « si nous voulons un capitalisme qui s'accommode des contraintes écologiques ou une révolution économique, sociale et culturelle qui abolit les contraintes du capitalisme et, par là même, instaure un nouveau rapport des hommes à la collectivité, à leur environnement et à la nature ».

Pour cela l'association en tant qu'acteur productif et désobéissant au dictat de la croissance économique, avancé comme étant le seul moyen de progrès par les tenants du système actuel en place, sera essentiel pour en arriver à la démocratisation de l'économie qui reste en ce sens une question profondément attaché a une survie écologique de notre planète et donc de l'humanité même. En ce sens, il est postulé ici que nous ne pouvons arriver à des formes démocratiques généralisés de vie en commun que si cette volonté d'action démocratique puisse s'exprimer sur le plan économique et dont la condition essentielle sera qu'elle peut s'exprimer à travers les outils par lesquels ce fonctionnement économique est confectionné, en l'occurrence, des entreprises démocratiques et solidaires.

Ces formes d'entreprises démocratiques et solidaires, dont l'association peut représenter un idéaltype d'entreprise, peut avoir une chance de déploiement d'activités innovantes et fiables si elles savent s'articuler autour de trois complexes de questionnements essentiels. Premièrement, il faudra se demander comment se mettre hors des logiques capitalistiques de la concurrence et de la croissance et favoriser des moteurs d'action et de production s'inscrivant dans les logiques du développement durable en donnant la primauté à la valorisation des hommes et non au capital. Deuxièmement, en considérant le territoire sur lequel elle agit tout en renforçant le caractère autogestionnaire et démocratique de l'entreprise , d'abord en interne et puis en poursuivant une stratégie, à la limite subversive, d'une participation hétérogène et multidimensionnelle de parties prenantes externes. Troisièmement, en orientant la production des biens et des services en les

définissant par rapport aux valeurs ajoutés qu'elles peuvent produire en relation avec la question sur la propriété, donc en les liant à l'idée sur les trois représentations développés plus haut et qui sont de l'ordre des biens communs, des biens publics et des biens sociaux.

Ces trois volets d'approches de l'activité des entreprises solidaires devraient permettre d'installer une nouvelle culture d'entreprise, capables de construire une logique économique pouvant faire contrepoids à cette condition qu'on appelle communément la pensée unique et donner ainsi l'opportunité aux hommes de pouvoir intervenir par l'activité économique sur l'évolution de nos sociétés démocratiques. C'est en tout cas ce que Illich nous conseille en posant la question : « Vaut-il la peine de survivre dans un monde transformé en hôpital planétaire, en école planétaire, en prison planétaire et où la tâche principal des ingénieurs de l'âme sera de fabriquer des hommes adaptés à cette condition ».